

Les politiques culturelles en question

Nanterre (5). D'autant que dans le même temps, on restreint l'accès des artistes aux établissements scolaires et qu'on sacrifie toutes les structures qui peuvent contribuer à cet effort».

Austérité générale

En effet depuis 2007, ce qu'on appelle la RGPP, la révision générale des politiques publiques, commence à faire sentir ses effets, conjuguant baisses effectives et gels de crédits. En octobre dernier, le député socialiste Patrick Bloche dénonçait déjà une baisse de 57 millions

d'euros des crédits de paiement du ministère dans le budget 2008, soit - 2 % par rapport à 2007. Dans ce climat général de restrictions, les grandes institutions culturelles parisiennes sont mieux armées pour faire entendre leur voix auprès du ministère que les petites compagnies et les associations de terrain. «L'éducation artistique et l'action culturelle sont les premières touchées par cette austérité», affirme Danièle Naudin, administratrice de l'Anrat (Association nationale de recherche et d'action théâtrale), qui relève «des réductions de

crédits alloués par les Drac [les Directions régionales des affaires culturelles] de 40 % à 50 %, quand la ligne budgétaire n'est pas purement et simplement supprimée». Les associations se voient des lors contraintes d'annuler des actions, comme le réseau Passours d'images qui intervient en milieu scolaire pour éduquer les collégiens et les lycéens à l'image, et qui a obtenu de haute lutte que sa subvention ne baisse que de 15 %, au lieu des 30 % initialement prévus.

Derrière l'austérité, pointe aussi l'inquiétude concernant la conception de la démocratisation de la culture promue par Nicolas Sarkozy. Pour évaluer son action, Christine Albanet s'est en effet vu fixer un ensemble d'objectifs quantifiés à atteindre. Un catalogue à la Prévert, depuis la part de marché des films français, le volume d'exportation des produits culturels jusqu'au niveau d'audience des chaînes publiques, quand il ne s'agit pas de corréliser le niveau des dépenses dans les monuments historiques à leur fréquentation. «A mettre ainsi l'accent sur le quantitatif et l'audimat, on risque tout simplement de ne plus soutenir les œuvres les plus difficiles», observe l'économiste Françoise Benhamou. C'est un haut-le-cœur stratégique majeur d'une politique de l'offre vers une politique de la demande».

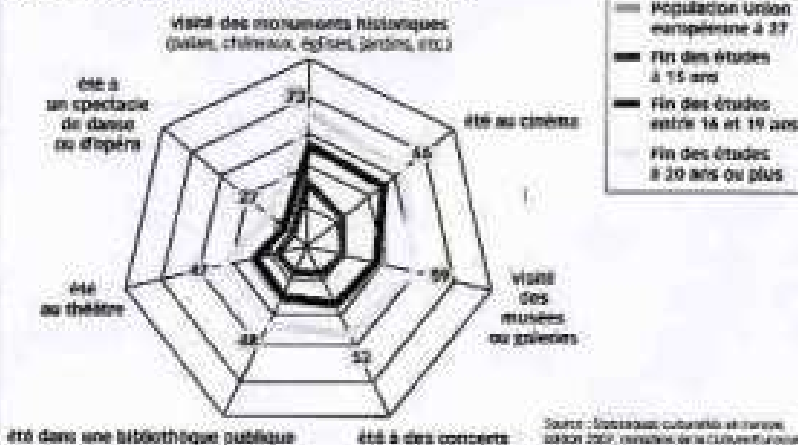
Il ne s'agit pas ici de défendre une politique élitiste, ni d'être indifférent à la façon dont les œuvres sont reçues par le public. «Cette attention à la demande n'est bien souvent synonyme que de formatage et d'appauvrissement de la diversité. On confond démocratisation et popularisation. Démocratiser, c'est maintenir un effort public conséquent qui donne la liberté à tout un chacun de se faire sa propre expérience de l'art, explique Emmanuel Wallon. Parier d'échec supposerait que le succès total soit possible, alors que la démocratisation de la culture est toujours un horizon d'espérance.» ■ **Marc Chevallier**

(5) Auteur de «Europe, scènes peu connues», *Études théâtrales* n° 37, L'Éditions Le Livre, février 2007.

L'IMPORTANCE DU NIVEAU D'ÉDUCATION

Pratiques culturelles des Européens selon leur niveau d'éducation, en %

Ont au moins une fois au cours des 12 derniers mois :



Pratiques culturelles : les inégalités persistent

De la musique au cinéma en passant par la télévision, de la chanteuse Lorie au film *Bienvenue chez les Ch'tis* jusqu'au jeu *Qui veut gagner des millions* ?, de nombreuses productions de l'industrie culturelle dépassent les frontières des groupes sociaux ou des âges. Mais ces produits phares ne doivent pas faire oublier les différences qui persistent.

Le premier clivage est lié au territoire. Rien de tel que d'habiter à 30 kilomètres d'un cinéma ou d'une bibliothèque pour y mettre peu souvent les pieds ! Logiquement, les agriculteurs se retrouvent ainsi parmi les catégories sociales qui ont le moins accès à certaines pratiques ; en 2005, un tiers sont allés au moins une fois au cinéma, contre 47 % pour

la moyenne nationale, selon les données de l'Insee (1).

L'éloignement n'est pas seul en cause, les agriculteurs sont en moyenne plus âgés, et l'âge est une variable décisive. Plus on est jeune, plus on sort, plus on lit et plus on écoute de la musique. Près de 80 % des 15-29 ans sont allés au moins une fois au cinéma dans l'année. Seul le théâtre fait exception, dont le public le plus fidèle est constitué des 50-59 ans : 21 % y sont allés au moins une fois dans l'année, contre 14 % des 30-39 ans. L'écoute de la radio est la pratique la plus indifférenciée : de 15 à 79 ans, elle concerne 9 personnes sur 10 et ne décline qu'ensuite (64 % pour les 80 ans ou plus).

Plus on s'élève dans la hiérarchie sociale, plus on pratique

des activités à l'extérieur, mais les différences les plus marquées sont dans les domaines de la culture dite « savante » : 6 % des ouvriers vont au moins une fois au théâtre par an et 25 % dans un musée ou une exposition, contre 36 et 66 % des cadres supérieurs. L'accès au livre est lui aussi très discriminant : moins d'un tiers des ouvriers ont lu au moins un livre dans l'année, contre 83 % des cadres. C'est dans ce dernier domaine que les différences de genre sont les plus marquées : les deux tiers des femmes ont lu au moins un livre contre moins de la moitié des hommes. ■

Louis Maurin

(1) Données de l'enquête sur les conditions de vie 2005. Disponibles sur www.insee.fr

Notes et références

- www2.culture.gouv.fr/deps/fr/index-stat.html : les statistiques du ministère sur la Culture en France.
- www.culture.gouv.fr/culture/actualites/index-lettresmlsmls07.htm : la lettre de mission confiée à Christine Albanet.
- Les décrets de l'exception culturelle*, par Françoise Benhamou, éd. du Seuil, 2004.
- L'économie de la culture*, par Françoise Benhamou, éd. La Découverte, 2004.
- L'invention de la politique culturelle*, par Philippe Albanet, éd. Hachette Littératures, 2004.
- <http://www.wallon.free.fr/> : des articles d'Emmanuel Wallon sur les politiques culturelles et l'éducation artistique.



massif en faveur de la création dans le théâtre, la musique et la danse par le biais de subventions. La commande publique et les acquisitions se développent également dans l'art et le mobilier contemporains. Autre aspect marquant de cette période : les grands travaux à forte dimension culturelle du président Mitterrand, tels le chantier du Grand Louvre et sa pyramide de verre, l'Opéra Bastille ou la Bibliothèque nationale de France (BNF).

Les bénéfices de cette intervention publique croissante sont indéniables : « c'est bien l'Etat qui a permis la sortie d'un cinéma français, rappelle Philippe Urfalino, directeur du Centre de sociologie du travail et des arts (voir « Pour en savoir plus »), c'est son action qui a permis un progrès considérable de la vie musicale tant à Paris qu'en province, sans comparaison avec la situation misérable des années 50 et 60. Ensuite, après quarante années de volontarisme, le pays dispose pour presque tous les arts d'un vaste réseau d'institutions cofinancées par les collectivités locales et l'Etat », ajoute-t-il.

Des effets pervers

Mais l'accent mis sur le développement de l'offre culturelle a fini aussi par produire des effets pervers. Dans le cinéma comme dans le spectacle vivant, on observe, selon l'économiste Françoise Benhamou, chercheuse au Matisse (voir « Pour en savoir plus »), un « accroissement structurel de l'écart entre, d'un côté, le nombre des productions et des créations et, de l'autre, la capacité de diffusion des structures privées ou publiques. Celles-ci ne parviennent plus à gérer la surabondance autrement que par la réduction de la durée des œuvres. » Nombre de films ne connaissent alors que des sorties « techniques » et une quantité de spectacles créés ne sont que très peu joués.

Ce système atteint aussi ses limites avec le régime mis en place pour les intermittents du spectacle. « Sur le principe, c'est un excellent outil de financement des activités artistiques, puisqu'il permet de financer sans choix, observe Philippe Urfalino. Mais il est par nature inflationniste : il a encouragé la professionnalisation d'un

Première fête de la musique à Paris. Le ministère de la Culture n'a trouvé les moyens de son ambition qu'avec l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, en 1981.

nombre croissant d'artistes alors qu'il y avait peu de perspectives pour eux d'arriver à en vivre réellement ». Avec la montée de la contrainte budgétaire depuis une dizaine d'années, être ministre de la Culture est devenu un poste difficile, puisque les conditions d'existence d'un nombre croissant d'artistes dépendent de son action.

Ces effets pervers ne seraient pas si préoccupants s'ils ne s'accompagnaient du constat répété de « l'échec » de l'entreprise de démocratisation. Les enquêtes sur les pratiques culturelles des Français montrent en effet une stagnation de la fréquentation du spectacle vivant et l'absence d'évolution dans la composition de son public. Lorsque la fréquentation augmente, comme pour les musées et les grandes expositions, c'est souvent le reflet de l'intensité croissante de la consommation culturelle des groupes



Association musicale Vivard. Depuis l'origine, le ministre de la Culture a désigné la pédagogie et la médiation aux associations musicales.

Une intervention publique multiforme

En 1968, le metteur en scène Jean Vilar revendiquait que l'on consacre 1 % du budget de l'Etat au ministère de la Culture. Si le budget du ministère ne suffit pas à lui seul à atteindre ce seuil symbolique (0,78 % en 2007), l'effort global public dans le domaine culturel le dépasse allégrement. Tout d'abord grâce aux lignes budgétaires des autres ministères consacrées à la culture : prises dans leur ensemble, elles dépassent le budget de la rue de Valois (3,8 milliards d'euros en 2006), dont la majorité au ministère de l'Education (2,3 milliards). Mais également grâce à l'effort croissant des collectivités locales dans ce domaine (voir page 55).

L'intervention publique ne prend cependant pas exclusivement la forme de subventions directes. Elle se manifeste également par le reversement du produit de taxes parafiscales, comme la taxe sur le chiffre d'affaires des diffuseurs télévisuels qui alimente le compte de soutien à l'industrie cinématographique ou bien l'application de taux de TVA réduits (5,5 % pour le livre, le cinéma et le spectacle vivant, voire 2,1 % pour ce dernier sous certaines conditions). Elle peut aussi avoir recours à la réglementation, comme le prix unique du livre destiné à sauvegarder la diver-

sité de la production éditoriale et le tissu commercial des petites librairies. Ou l'obligation des radios de diffuser 40 % d'œuvres musicales francophones, dont la moitié provenant de nouvelles productions.

La forme et le degré de cette intervention varient fortement d'un secteur culturel à l'autre selon leur plus ou moins grande capacité à exister de manière autonome face au marché, mais aussi selon les liens qu'ils ont tissés avec l'appareil d'Etat. Il ne fait aucun doute que le spectacle vivant ne pourrait survivre sans intervention publique. Mais si cette dernière est aussi élevée en France dans le cinéma, au point que certains économistes le considèrent comme une économie administrée, c'est peut-être aussi parce qu'il a fini par symboliser l'exception culturelle française aux yeux des responsables politiques. Au point que certaines orientations peuvent poser question : pourquoi subventionner seulement les artistes dans les secteurs des arts vivants, du cinéma et de l'audiovisuel par le biais du régime des intermittents du spectacle, et pas les écrivains ou les plasticiens, contraints quant à eux de gérer leur carrière par la double activité ? ■

> sociétaux qui constituent déjà son public traditionnel (voir encadré page 54). Ce qui autorise Olivier Doumau, chargé d'études au Département des études de la prospective et de la statistique (DEPS) du ministère à conclure (1) : « Quarante ans de politique culturelle n'ont pas permis, dans un contexte général pourtant favorable (augmentation du pouvoir d'achat, progrès considérables de la scolarisation...) de convertir le peuple à l'art ».

Une violence symbolique

Ce constat vient conforter l'analyse déjà ancienne du sociologue Pierre Bourdieu (2) : les différences dans le capital culturel dont chacun hérite dès l'enfance persistent tout au long de la vie, même lorsqu'on s'élève dans la hiérarchie sociale. Dès lors, il est tentant de ne voir dans le soutien public à la culture qu'un acte de « violence symbolique » par lequel la bourgeoisie impose ses choix esthétiques et les fait financer par l'ensemble de la population. Ce malaise croissant explique qu'à partir des années Lang, la notion de culture ait été élargie à des pratiques jugées jusqu'ici comme populaires et que l'accès ait été mis sur la diversité.

La critique paraît d'autant plus fondée que le ministère de la Culture a depuis ses origines peu concentré ses efforts sur la réduction des écarts de capital culturel des enfants, notamment par l'éducation artistique, restée une prérogative du ministère de l'Education. Des programmes communs aux deux ministères ont bien été esquissés, notamment entre 1997 et 2002, lorsque Catherine Trautmann et Catherine Texca se sont succédé rue de Valois. « Il s'agissait d'élargir l'éventail des arts auxquels les élèves avaient accès pour qu'ils puissent avoir le choix en matière culturelle, rappelle Anita Weber, ancienne déléguée au développement et à l'action territoriale au ministère de la Culture. Parce qu'on ne choisit pas ce qu'on ne connaît pas. »

Cette période a vu entre autres la création des classes à projet artistique et culturel (Apac) ou la mise en place, pour le spectacle vivant, de chartes de mission de service public, contraignant ces acteurs à des actions tournées vers les publics dits « éloignés » de la culture. « Nous avons également l'intention d'associer plus étroitement les écoles de

musique aux établissements scolaires, afin qu'elles n'accueillent plus seulement 8 % des enfants », ajoute Anita Weber. Des initiatives qui tournent court avec l'alternance de 2002 et les restrictions budgétaires qui s'ensuivent.

Les militants culturels de terrain

Dans la pratique, la médiation et la pédagogie depuis les années 80 ont été le plus souvent déléguées aux militants culturels de terrain (mouvements d'éducation populaire, associations, syndicats...) et leur financement dévolu de manière croissante aux collectivités locales, à mesure que la décentralisation culturelle se mettait en place (voir page 55). Mais l'étoile de l'action culturelle a beaucoup pâli au cours des dernières décennies. « Les comités d'entreprise, que ce soit à la SNCF, dans les banques ou les entreprises industrielles traditionnelles, ont tendance à promouvoir des activités culturelles collectives, analyse Frédéric Martel, spécialiste des politiques culturelles (3). Mais partir tous dans un bus pour assister à une opérette un soir après le travail, les gens n'en veulent plus ! Ils veulent des cartes culture de réduction à utiliser librement, des tickets de cinéma à tarif réduit pour eux et leur famille, par pour se retrouver entre salariés le week-end. Le même problème se pose aux mouvements d'éducation populaire. »

Reste qu'une quantité innombrable d'associations et de militants continuent d'intervenir sur tout le territoire, notamment en milieu scolaire, pour sensibiliser les jeunes au théâtre, au cinéma, à la musique ou à la danse et leur donner l'opportunité de développer leurs pratiques dans ces domaines. Cette mission essentielle brouille parfois les repères traditionnels, notamment avec l'action sociale. Ainsi en est-il de l'entreprise inclassable de Gérard Gallego de « théâtre social ». Depuis quinze ans, il monte des projets de théâtre associant professionnels et publics en difficultés : RMistes, détenus, jeunes en centre d'éducation renforcée, handicapés... A la clé de cette expérience, vingt-huit spectacles montés et des dizaines de formations, en partenariat avec des associations, des collectivités territoriales et l'Union européenne... mais « sans l'aide du ministère de la Culture ! », précise-t-il. La démocratisation est pourtant au cœur de ces actions : « la culture au sens large et plus particulièrement l'accès aux activités artistiques peut être un levier personnel fort qui aide des personnes en difficulté au retour

Rencontres à Saint-Brieuc



Les 15, 16 et 17 mai prochains se dérouleront à Saint-Brieuc les Rencontres nationales culture, territoires et solidarité, à l'initiative de la Ligue de l'enseignement, acteur majeur de l'éducation populaire, et du département des Côtes d'Armor, qui joue un rôle pilote dans ce domaine. Avec le soutien de l'Assemblée des départements de France.

A l'origine de ces rencontres, un constat : les politiques sociales et les politiques culturelles des territoires entretiennent souvent peu de rapports. Que ce soit au niveau des professionnels qui les mettent en œuvre que de celui des publics à qui elles sont destinées. Pourtant, les politiques culturelles peuvent constituer un

élément essentiel des politiques de solidarité, en contribuant à renforcer le sentiment d'appartenance de tous au territoire, et notamment de ceux qui s'en sentent exclus. Les exemples en sont légion : expression artistique de personnes handicapées mentales qui leur permettent de s'affirmer tout en changeant le regard porté sur elles ; festivals de cinéma qui facilitent l'intégration de populations immigrées en faisant connaître d'autres cultures...

Ces rencontres permettront à tous les acteurs de la culture et de la solidarité – élus, professionnels de l'action sociale et culturelle, chercheurs et universitaires – de confronter leurs expériences et leurs analyses. Alternatives Économiques est partenaire de cette manifestation. ■

Pour en savoir plus : www.cultureterritoiresolidarite.org

dans la société », plaide Gérard Gallego (4).

Pour ces acteurs de terrain, le credo de la démocratisation culturelle affirmé haut et fort par le président Sarkozy après son élection aurait dû sonner comme une bonne nouvelle. Mais les actes ne suivent pas. « Ce n'est pas l'introduction de quelques heures d'histoire des arts diluées dans les autres enseignements au collège et au lycée, comme l'a annoncé le ministre de l'Éducation Xavier Darcos, qui va changer grand-chose, juge Emmanuel Willon, professeur de sociologie politique à l'université Paris X >

(1) « La démocratisation de la culture en France à l'épreuve des chiffres de fréquentation », Circulaire n°14, 2002.

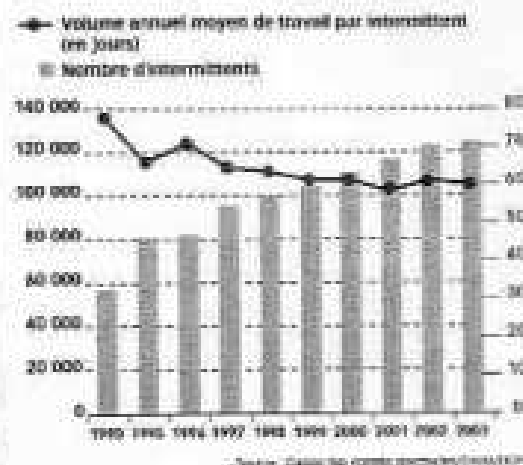
(2) Notamment dans Le dimanche. Critique sociale de Agnew, éd. de Minuit, 1975.

(3) Voir notamment De la Culture en Amérique, éd. Gallimard, 2006.

(4) Voir aussi son site www.prouduquignon.org

L'ESSOR DE L'INTERMITTENCE

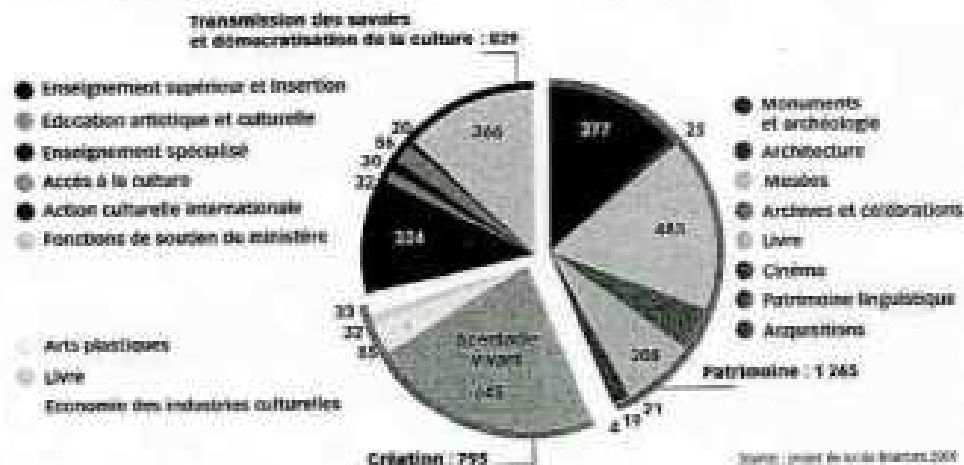
Nombre d'intermittents de spectacle et durée moyenne annuelle de travail, en jours



Source : Datas de compte structurel/INSEE

LES CRÉDITS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Crédits de paiements demandés dans le projet de loi de finance 2008, par grands postes, en millions d'euros



Source : projet de loi de finance 2008

« Nanterre (5). D'autant que dans le même temps, on restreint l'accès des artistes aux établissements scolaires et qu'on sacrifie toutes les structures qui peuvent contribuer à cet effort ».

Austérité générale

En effet depuis 2007, ce qu'on appelle la RGPP, la révision générale des politiques publiques, commence à faire sentir ses effets, conjuguant baisses effectives et gels de crédits. En octobre dernier, le député socialiste Patrick Bloche dénonçait déjà une baisse de 57 millions

d'euros des crédits de paiement du ministère dans le budget 2008, soit - 2 % par rapport à 2007. Dans ce climat général de restrictions, les grandes institutions culturelles parisiennes sont mieux armées pour faire entendre leur voix auprès du ministère que les petites compagnies et les associations de terrain. « L'éducation artistique et l'action culturelle sont les premières touchées par cette austérité », affirme Danièle Naudin, administratrice de l'Anrat (Association nationale de recherche et d'action théâtrale), qui relève « des réductions de

crédits alloués par les Drac [les Directions régionales des affaires culturelles] de 40 % à 50 %, quand la ligne budgétaire n'est pas purement et simplement supprimée ». Les associations se voient dès lors contraintes d'annuler des actions, comme le réseau Passours d'images qui intervient en milieu scolaire pour éduquer les collégiens et les lycéens à l'image, et qui a obtenu de haute lutte que sa subvention ne baisse que de 15 %, au lieu des 30 % initialement prévus.

Derrière l'austérité, pointe aussi l'inquiétude concernant la conception de la démocratisation de la culture promue par Nicolas Sarkozy. Pour évaluer son action, Christine Albanel s'est en effet vu fixer un ensemble d'objectifs quantifiés à atteindre. Un catalogue à la Prévert, depuis la part de marché des films français, le volume d'exportation des produits culturels jusqu'au niveau d'audience des chaînes publiques, quand il ne s'agit pas de corrélérer le niveau des dépenses dans les monuments historiques à leur fréquentation. « A mettre ainsi l'accent sur le quantitatif et l'audimat, on risque tout simplement de ne plus soutenir les œuvres les plus difficiles, observe l'économiste Françoise Benhamou. C'est un basculement stratégique majeur d'une politique de l'offre vers une politique de la demande ».

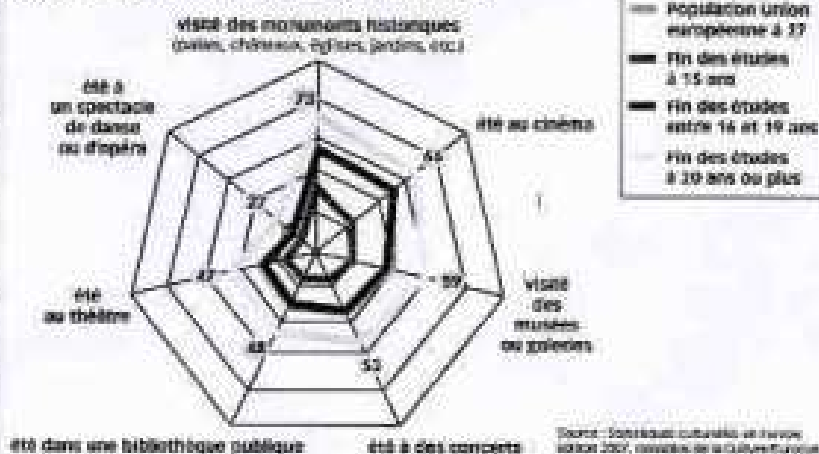
Il ne s'agit pas ici de défendre une politique élitiste, ni d'être indifférent à la façon dont les œuvres sont reçues par le public. « Cette attention à la demande n'est bien souvent synonyme que de formatage et d'appauvrissement de la diversité. On confond démocratisation et popularisation. Démocratiser, c'est maintenir un effort public conséquent qui donne la liberté à tout un chacun de se faire sa propre expérience de l'art, explique Emmanuel Wallon. Parler d'échec supposerait que le succès total soit possible, alors que la démocratisation de la culture est toujours un horizon d'espérance. » ■ **Marc Chevallier**

(5) Auteur de « Europe, scènes peu communes », *Études théâtrales* n° 37, L'Éditions-la-Neuve, février 2007.

L'IMPORTANCE DU NIVEAU D'ÉDUCATION

Pratiques culturelles des Français selon leur niveau d'éducation, en %

Ont au moins une fois au cours des 12 derniers mois :



Source : *Spécificités culturelles et niveau d'étude 2007*, Institut de la Culture Française

Pratiques culturelles : les inégalités persistent

De la musique au cinéma en passant par la télévision, de la chanteuse Lorie au film *Bienvenue chez les Ch'tis* jusqu'au jeu *Qui veut gagner des millions*, 7, de nombreuses productions de l'industrie culturelle dépassent les frontières des groupes sociaux ou des âges. Mais ces produits phares ne doivent pas faire oublier les différences qui persistent.

Le premier clivage est lié au territoire. Rien de tel que d'habiter à 30 kilomètres d'un cinéma ou d'une bibliothèque pour y mettre peu souvent les pieds ! Logiquement, les agriculteurs se retrouvent ainsi parmi les catégories sociales qui ont le moins accès à certaines pratiques : en 2005, un tiers sont allés au moins une fois au cinéma, contre 47 % pour

la moyenne nationale, selon les données de l'Insee (1).

L'éloignement n'est pas seul en cause, les agriculteurs sont en moyenne plus âgés, et l'âge est une variable décisive. Plus on est jeune, plus on sort, plus on lit et plus on écoute de la musique. Près de 80 % des 15-29 ans sont allés au moins une fois au cinéma dans l'année. Seul le théâtre fait exception, dont le public le plus fidèle est constitué des 50-59 ans : 21 % y sont allés au moins une fois dans l'année, contre 14 % des 30-39 ans. L'écoute de la radio est la pratique la plus indifférenciée : de 15 à 79 ans, elle concerne 9 personnes sur 10 et ne décline qu'ensuite (64 % pour les 80 ans ou plus).

Plus on s'élève dans la hiérarchie sociale, plus on pratique

des activités à l'extérieur, mais les différences les plus marquées sont dans les domaines de la culture dite « savante » : 6 % des ouvriers vont au moins une fois au théâtre par an et 25 % dans un musée ou une exposition, contre 36 et 66 % des cadres supérieurs. L'accès au livre est lui aussi très discriminant : moins d'un tiers des ouvriers ont lu au moins un livre dans l'année, contre 83 % des cadres. C'est dans ce dernier domaine que les différences de genre sont les plus marquées : les deux tiers des femmes ont lu au moins un livre contre moins de la moitié des hommes. ■

Louis Moirin

(1) Données de l'enquête sur les conditions de vie 2005. Disponibles sur www.insee.fr

SOURCES CULTURELLES

www2.culture.gouv.fr/deps/fr/index-stat.html : les statistiques du ministère sur la Culture en France.

www.culture.gouv.fr/culture/actualites/index-lettremission07.htm : la lettre de mission confiée à Christine Albanel.

Les dérèglements de l'exception culturelle, par Françoise Benhamou, éd. du Seuil, 2006.

L'économie de la culture, par Françoise Benhamou, éd. La Découverte, 2004.

L'invention de la politique culturelle, par Philippe Urbain, éd. Hachette Littératures, 2004.

<http://re.wallon.free.fr/> : des articles d'Emmanuel Wallon sur les politiques culturelles et l'éducation artistique.